

**M**On Cousin , après avoir pris la Ville de Nice, & l'avoir fait raser, je jugeai qu'il étoit du bien de mon service, de me rendre maître du Château & de la Citadelle : la tranchée en fut ouverte les premiers jours du mois passé ; & quoi que cette Place fut défendue par une Garnison nombreuse, & fortifiée par tout ce que l'art & la nature peuvent produire de plus considérable, elle a été néanmoins forcée de se rendre le 4. de ce mois. Montmelian bloqué depuis plus d'un an, se soumit à mon obéissance, presque dans le même-tems que je fis attaquer Nice, & sa longue résistance n'a servi qu'à en rendre la conquête plus considérable par la perte presque entière de sa Garnison. Le succès de toutes ces entreprises, & les avantages qui en sont inséparables, sont autant de nouvelles marques de la protection que Dieu donne à mes armes, & m'obligent de lui en rendre des actions de grâces publiques. C'est pourquoi je désire, que vous en fassiez chanter le TeïDeum en l'Eglise Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris, au jour & à l'heure que le Grand Maître ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part. &c.

Le Roi a donné le Gouvernement de la Comté de Nice à Mr. Parat. On assure que la plus grande partie des troupes qui ont été occupées a la réduction de cette Forteresse, doivent passer en Catalogne, & qu'on avoit même embarqué partie des Grenadiers nouvellement venus d'Alsace, pour être transportés à Rosé.

On assure aussi que la Cour de France persistoit dans la résolution d'achever de réduire les  
Etats